



**HAL**  
open science

## Master Économie et société

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie et société. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041201

**HAL Id: hceres-02041201**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041201v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Economie et société

- Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Economie

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Établissement(s) cohabilité(s) :

La mention de master *Economie et société* est une formation pluridisciplinaire, portée par l'UFR Administration et Communication de l'Université de Toulouse 1 Capitole, dont l'objectif est de former des diplômés ayant une bonne connaissance du contexte propre à l'action des collectivités territoriales (national et européen), ainsi que du mode de gouvernance de ces collectivités et des outils d'action dont elles disposent pour mener à bien des politiques publiques. Les emplois visés sont très variés et concernent de manière générale, les métiers du développement territorial : chargés d'étude et chargés de mission dans les structures économiques des collectivités territoriales, consultants, ou bien encore animateurs économiques.

Les enseignements proposés pour atteindre cet objectif s'articulent autour de trois disciplines : l'économie (économie territoriale, de l'innovation, de la connaissance, politique économique), le droit (droit de la décentralisation, fiscalité locale, droit des ressources humaines) et la sociologie (sociologie économique, réseaux, ou encore démographie). Ces trois disciplines sont, lors de la première année de master, mobilisées en égale proportion et sous la forme d'un tronc commun. La mention comporte par ailleurs, au niveau de la deuxième année de master, une unique spécialité intitulée *Economie du développement des territoires* (qui a succédé en 2011 à la spécialité *Ingénierie des politiques territoriales*). Cette spécialité intègre elle-même deux parcours (un parcours professionnel et un parcours recherche) largement mutualisés et qui se distinguent par deux unités d'enseignements de 15 crédits pour laquelle les étudiants peuvent opter en cours d'année universitaire. Sa logique d'ensemble consiste, pour une part, à approfondir la voie pluridisciplinaire ouverte en première année et, pour l'autre part, à donner aux étudiants une bonne maîtrise des pratiques méthodologiques propres aux métiers envisagés (ingénierie et financement de projet, prospective territoriale, ou encore modélisation participative et techniques délibératives). La mention accueille sur les deux années environ 75 étudiants (dont les deux tiers en première année) dont le taux de réussite est en légère augmentation (et atteint désormais un peu plus de 80% en deuxième année).

## Avis du comité d'experts

Tant l'architecture que le contenu du cursus sont en adéquation avec les objectifs affichés par la mention. La dimension pluridisciplinaire des enseignements, en particulier, apparaît pertinente et, à vrai dire, indispensable au regard des compétences que doivent acquérir les étudiants pour occuper les fonctions visées. A cela s'ajoute le fait que les enseignements de la deuxième année de master sont pour une large part orientés vers l'acquisition des compétences professionnelles réclamées dans les métiers visés. Il existe, par ailleurs, une réelle continuité pédagogique entre la première année et la deuxième année de master, continuité qui contribue à la cohérence et la lisibilité du projet pédagogique proposé aux étudiants. On peut en revanche regretter qu'il n'en soit pas de même pour ce qui est de l'articulation entre cette mention de master et la licence économie et société : l'accent mis, au sein de cette dernière, sur l'acquisition des méthodes quantitatives et de traitement de données semble en effet totalement disparaître dans la première année de master (au profit d'une formation essentiellement disciplinaire).

L'adossement de la formation à la recherche est de bonne qualité et repose sur deux laboratoires (l'Institut de Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication, et le Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes sociaux) dont les thèmes sont en résonance avec les champs couverts par la formation. La dimension par nature pluridisciplinaire de la mention permet également à celle-ci d'être bien ancrée au sein de l'offre de formation de l'établissement, en ce qu'elle peut offrir un débouché naturel à des étudiants provenant de plusieurs licences (économie et société, économie, économie et droit, voire économie et mathématiques). Son

positionnement régional est en revanche moins clair : le dossier fait état de mentions de masters très proches d'un point de vue thématique à l'Université Toulouse Jean Jaurès (les masters Aménagement et projets de territoire, Villes et territoires, et Innovation Technologique et Territoires), sans que l'on comprenne vraiment en quoi ceux-ci se distinguent, en termes de débouchés, de la spécialité de la mention *Economie et société*. L'ancrage socio-économique, enfin, est tout à fait satisfaisant, grâce à la présence, notamment en deuxième année de master, d'un nombre important d'intervenants issus des structures appelées à accueillir les futurs diplômés (cabinets de consultants, ville, communauté urbaine, ou encore région).

L'équipe pédagogique est animée par un responsable de mention (maitre de conférences en sociologie), assisté d'un responsable de la spécialité, également sociologue, lui-même secondé par un intervenant professionnel. Cette équipe est en partie adaptée aux ambitions affichées par cette mention, mais on doit noter la très faible proportion d'économistes, notamment en première année de master (ainsi que l'absence de gestionnaires). S'agissant des enseignants-chercheurs intervenant dans cette première année, on compte cinq juristes et quatre sociologues, mais seulement deux économistes et aucun gestionnaire, ce qui n'est pas sans poser de questions au regard de la vocation de la mention à former des spécialistes de l'action publique territoriale. Les intervenants issus du monde socio-économique sont en revanche bien présents (ils assurent plus de 40% des enseignements au sein de la spécialité de deuxième année) et proviennent de structures variées (couvrant toute la gamme des débouchés possibles). Le pilotage de la mention est, pour sa part, relativement bien formalisé et peut prendre appui sur un investissement à l'évidence important des équipes pédagogiques. Celles-ci se réunissent formellement deux fois par an en présence d'un représentant des étudiants et il semble exister une excellente synergie entre les enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs, qui participent activement et en commun au pilotage et à la réflexion sur l'adéquation du contenu de la formation à son environnement socio-économique.

Le nombre d'étudiants inscrits en première année de la mention est, depuis, 2011, orienté à la baisse (de 86 à un peu plus de 50 étudiants ces deux dernières années). Ces étudiants proviennent à 80% d'une licence de l'Université de Toulouse 1 Capitole, ce qui témoigne de la capacité de cette mention à offrir une poursuite d'études cohérente aux diplômés de licence de l'établissement. Cette baisse constatée des effectifs, même si elle traduit en partie une attractivité moindre de la formation, permet, au fond, d'éviter d'accueillir un nombre d'étudiants trop disproportionné par rapport aux capacités d'accueil de l'unique spécialité de deuxième année. Elle s'est accompagnée par ailleurs d'une légère hausse du taux de réussite, qui s'établit désormais à un peu plus de 60% (ce qui reste encore assez faible). Les effectifs de la spécialité de deuxième année sont quant à eux en légère hausse et atteignent désormais un peu plus d'une vingtaine d'étudiants (la grande majorité de la population provenant de la première année de la mention) dont le taux de réussite est de l'ordre de 80%. En matière d'insertion professionnelle, enfin, il est, du fait du caractère encore récent de la spécialité, difficile de tirer des conclusions totalement fiables du taux d'étudiants en emplois. Celui-ci est toutefois pour l'heure d'un bon niveau (90%) sur les cohortes enquêtées.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation à la recherche en première année de master est assurée au moyen d'un mémoire (pour lequel les étudiants peuvent opter en lieu et place du stage du deuxième semestre) et, en amont, par la mise en place, depuis 2014, d'un enseignement de « Méthodologie de la recherche ». Le parcours recherche de la spécialité de deuxième année reste pour sa part peu attractif (entre 1 et 5 étudiants le choisissent) et souffre de l'absence, dans sa maquette, d'un enseignement spécifique de méthodologie de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La forte présence d'intervenants issus du monde socio-économique, notamment en deuxième année de master, donne une excellente ouverture de la formation vers le monde professionnel et les enseignements font une large place à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires dans les métiers visés (compétences qui font de surcroît l'objet d'une réflexion nourrie de la part des porteurs de la formation).</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ne sont pas obligatoires en première année de master, mais sont néanmoins fortement recommandés pour les étudiants qui souhaitent rejoindre le parcours professionnel de la deuxième année de master. Dans ce parcours, il est obligatoire et d'une durée minimale de 3 mois (mais conseillée de 6 mois). Le suivi des stages est bien formalisé (le rôle des différents tuteurs est notamment défini clairement). La pédagogie par projet occupe désormais dans la formation une place importante, sous la forme de « projets collectifs tuteurés » (en deuxième année de master).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Cet aspect est quasiment absent du dossier et l'ouverture internationale est pour ainsi dire inexistante. Le fait que la formation soit, compte tenu de ses débouchés, fortement ancrée dans un contexte local et national, ne justifie qu'en partie cette faible ouverture.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La première année de master est ouverte de droit aux étudiants provenant de la licence d'administration économique et sociale, mais aussi des licences économie, économie et société, économie et mathématiques, et économie et droit. En deuxième année, la grande majorité des étudiants proviennent de la première année et sont admis sur dossier. On peut regretter que rien ne soit dit à propos des étudiants qui, ayant validé la première année de la mention, ne sont pas admis dans la spécialité (ou bien choisissent de se réorienter).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement, au sein de la mention dans son ensemble, s'effectue en présentiel, sous forme de cours et/ou de travaux dirigés. Les étudiants bénéficient parallèlement d'un environnement numérique de travail, qui reste cependant peu utilisé en deuxième année de master (ce que regrettent les rédacteurs du dossier). On note par ailleurs l'absence de cours d'anglais. Enfin, l'attention accordée à la question de la formation continue est vraiment minimale, probablement en raison de l'absence de volonté d'adapter la formation aux contraintes de disponibilités que ce régime d'étude engendre.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme du contrôle continu en deuxième année de master (ce qui permet de faire une large place à l'évaluation sur projets). En première année, ce contrôle relève du régime général adopté par l'établissement (dont rien n'est dit). Le mode de fonctionnement du jury de la spécialité est assez original, puisqu'il prévoit une première délibération sur les unités d'enseignement hors stage/mémoire au printemps, puis une deuxième en septembre une fois les stages ou mémoires terminés et soutenus. L'obtention du diplôme est conditionnée à une note supérieure ou égal à 10 dans cette unité « stage ou mémoire ».</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La mention propose une annexe descriptive au diplôme qui permet, dans son contenu, de lister de manière satisfaisante les compétences acquises par les diplômés. Il n'existe pas en revanche de portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés de la spécialité est apparemment, au-delà du travail réalisé par l'Observatoire de l'Université, complété par une enquête menée directement par les responsables de la formation. Il semble toutefois difficile pour ces derniers d'obtenir des taux de réponse significatifs, en dépit de la volonté affichée de parvenir à un réel suivi.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	En première année de master, l'équipe pédagogique procède à l'examen de la cohérence de l'ensemble des enseignements et semble utiliser les résultats pour infléchir le contenu de la maquette. Un conseil de perfectionnement est en place depuis la rentrée 2014, ce qui permettra d'améliorer encore la qualité du pilotage. En deuxième année, un tel conseil existe déjà depuis 2012 et associe enseignants-chercheurs, intervenants extérieurs et étudiants. Il se réunit deux fois l'an et examine à cette occasion les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Les enseignements de la mention possèdent une variété disciplinaire (économie, sociologie, droit) bien adaptée aux débouchés professionnels visés.
- L'équipe de formation fait une large place aux intervenants extérieurs issus des différentes structures dans lesquelles les diplômés ont précisément vocation à s'insérer.
- Les pratiques pédagogiques (comme les projets tuteurés) et l'accent mis sur les enseignements à fort contenu professionnalisant favorisent l'insertion future des diplômés.
- Les équipes pédagogiques accordent à l'évidence une importante toute particulière au suivi des étudiants en cours de formation.
- La mention, en raison de sa nature pluridisciplinaire, est bien articulée à plusieurs licences de l'établissement.

### Points faibles :

- La faible présence, au sein de l'équipe pédagogique, d'économistes et de gestionnaires pose véritablement problème au regard des enseignements proposés et des objectifs de la formation.
- Le positionnement de la formation vis-à-vis d'autres mentions de masters du site toulousain manque de clarté et les effets de complémentarité mériteraient d'être bien davantage mis en évidence.
- Le parcours recherche en deuxième année de Master est peu attractif et ne semble pas obéir à une logique de formation en propre.
- L'ouverture internationale de la formation est extrêmement limitée (l'absence de cours d'anglais étant à cet égard une circonstance aggravante).

### Conclusions :

La mention de master *Economie et Société* est une formation en pleine phase de développement, qui s'appuie sur une équipe pédagogique très investie dans le suivi des étudiants et qui a une vision claire du projet d'insertion professionnelle qu'elle souhaite offrir à ces derniers. Son ancrage dans l'environnement socio-économique est véritablement de bonne qualité et repose sur des liens forts entre enseignants-chercheurs et acteurs locaux des collectivités territoriales. Elle souffre toutefois pour l'heure d'un positionnement encore incertain (tant au niveau régional qu'en matière d'ouverture internationale). La composition de son équipe pédagogique mériterait par ailleurs de faire l'objet d'une réflexion : la proportion d'économistes paraît en effet assez faible pour une mention qui a vocation, notamment, à donner aux étudiants une bonne maîtrise des enjeux économiques de l'action publique territoriale.

# Observations de l'établissement

Toulouse, le 17 Mars 2015

A l'attention de M. le directeur des formations et  
diplômes du HCERES

**Objet : Réponse des responsables du master Economie et société à M. le directeur des Formations et diplômes du HCERES**

Nous remercions les évaluateurs du HCERES et souhaitons apporter quelques éléments de réponse et compléments d'informations à leur connaissance.

La nécessaire continuité entre les enseignements de la L3 Economie et société et ceux du M1, recommandée par les évaluateurs, est une préoccupation des responsables et des enseignants de la filière, afin de renforcer son identité propre. Elle a fait l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre du renouvellement de la maquette du M1 Economie et Société (futur M1 Sciences Economiques et Sociales) pour la campagne d'accréditation en cours, notamment par :

- \* la proposition d'un nouveau cours en M1 portant sur le traitement des données "mesure et pilotage de l'activité", à visée professionnelle

- \*et par la proposition de création d'un cours en M1 intitulé « innovations et territoires » en continuité du cours « Innovations et société » introduit dans la nouvelle maquette du L3 Economie et société

La place et l'identité du M1 Economie et société sont conçues en complémentarité avec les formations proches sur le site toulousain. Les masters identifiés comme proches de notre formation répondent à une logique de spécialisation assez forte des métiers du développement territorial :

- \*le master "Aménagement et projets de territoires" est porté par le Département Géographie, Aménagement, environnement de l'UT2-Jean Jaurès et s'adresse principalement à des étudiants inscrits dans une démarche de préprofessionnalisation initiée en L3, alors que cette professionnalisation se construit plus progressivement dans notre master, du fait du profil plus académique de nos étudiants ;

- \*le master "Villes et territoires", lui aussi porté par l'UFR Géographie de l'UT2-

Jean Jaurès, s'adresse à des étudiants déjà "acculturés" aux questions urbaines, ce qui n'est pas le cas de notre M1 qui s'adressent à des étudiants ayant un bon profil généraliste ;

\*le master " Innovation technologique et territoires", porté par le Département Sciences économiques et gestion de l'UT2-JJ, est, quant à lui, spécialisé dans les problématiques de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement dans l'accompagnement du développement des TIC.

Notre positionnement global est donc plus généraliste en ce sens où nous accueillons des étudiants qui n'ont pas encore eu l'occasion d'aborder les problématiques liées au développement des territoires et souhaitent acquérir un profil plus polyvalent que celui présenté dans les autres masters proches.

La remarque des évaluateurs quant à une faible présence des économistes ou gestionnaires au sein de l'équipe enseignante doit, à notre sens, mise en perspective avec le fait que l'intitulé actuel de notre master, et en particulier de la mention « Economie du développement des territoires » masque le fait que notre approche est, avant tout socio-économique. Les enseignements du master ES sont plutôt orientés vers l'interdisciplinarité et une démarche d'ingénierie du développement des territoires, l'approche économique n'est donc pas centrale mais pensée en complémentarité avec les autres domaines disciplinaires. Le futur intitulé du parcours de M2 « Ingénierie du développement des territoires » nous semble, de ce point de vue, plus clair.

Dans l'idée de renforcer le positionnement du master ES, les responsables ont conscience de la nécessité de construire une ouverture sur l'international plus affirmée. De ce fait, proposition est faite d'introduire un enseignement obligatoire de langue en M1 dans la prochaine maquette. Cependant, cette ouverture n'est pas totalement absente, même si elle a été insuffisamment valorisée dans notre dossier : en M2 l'équipe pédagogique accueille un enseignant-chercheur canadien, Simon Laflamme, sociologue à l'Université de Sudbury en Ontario. De plus, une part importante de nos étudiant-es vient de programmes d'échange : avec la Chine, le Mexique (programme PETAL) et autres pays dans le cadre de Campus France. Chaque année, plusieurs de nos étudiant-es bénéficient également des programmes d'échange comme ERASMUS.

Pour répondre aux questions plus précises des évaluateurs sur les modalités d'enseignement, nous souhaitons revenir sur la critique d'une absence d'enseignement spécifique de méthodologie de la recherche, dans le parcours recherche du M2. Cet enseignement est présent : il existe une unité d'enseignement, obligatoire pour tous les étudiants du parcours, intitulée « Méthodologie » dotée de 30h de TD : composée des enseignements suivants :

- Modélisation et simulation des systèmes sociaux 1 (6h)
- Traitement statistique des données (9h)
- Econométrie appliquée 1 (9h)
- Enquête qualitative (6h).

Si le master est de droit ouvert à la formation continue, celle-ci est peu présente dans notre dossier, il ne s'agit pas d'une volonté délibérée de notre part, mais il est vrai que pour l'instant, nous n'avons que peu de demandes. Cependant, chaque année depuis

la création du M2, il y a toujours eu une personne en formation continue suivant le cursus. Peut-être que le portefeuille de compétences en cours de réalisation, permettra de résoudre cet état de fait.

Enfin, notre visibilité sur le devenir de nos étudiants qui ne continuent pas en M2 EDT est limitée par le manque d'informations directes recueillies, malgré nos sollicitations. A partir des enquêtes directes que nous avons réalisées, il apparaît que certain-es ont arrêté leurs études pour des raisons personnelles et/ou financières. D'autres se réorientent vers divers M2, soit à UT1 (notamment vers l'IAE, le M2 Management du tourisme international), soit à UT2 (auprès de l'UFR Géographie et Aménagement, par exemple M2 « villes et territoires »), soit d'autres masters, en alternance masters en Economie Sociale et Solidaire, comme le M2 économie sociale et solidaire à l'université de Lyon 2. Nous avons également connaissance de poursuites d'études à l'étranger : dans le M2 de Droit Public fondamental France Amérique Latine à l'université du Costa Rica à San José, par exemple.

Toulouse, le 17 mars 2015

Marina CASULA, Responsable du Master 1 Economie et Société

Pascal ROGGERO, Responsable u Master 2 Economie du Développement des Territoires